



PLAN D'ASSAINISSEMENT PAR SOUS-BASSIN HYDROGRAPHIQUE (P.A.S.H.)
Sous-Bassin Hydrographique de la SEMOIS-CHIERS

P.A.S.H. REALISE PAR LES ORGANISMES D'EPURATION AGREES CONCERNES :

AIVE Association Intercommunale pour la Valorisation de l'Eau en Province de Luxembourg

INVEH Intercommunale Namuroise de Services Publics

PASH DRESSE PAR : La Société Publique de Gestion de l'Eau (S.P.G.E.)

Per délégation pour délivrance de copie conforme,

Michel CORNELIS, Vice-Président du Comité de Direction
 Jean-Luc MARTIN, Président du Conseil d'Administration
 Jean-Luc LEBLANC, Conseiller, S.P.G.E.

VU POUR ETRE ANNEXE A L'ARRETE DU GOUVERNEMENT WALLON ADOPTANT LE PASH DE LA SEMOIS-CHIERS

Namur, le 22 DEC. 2007

Le Ministre de l'Agriculture, de la Ruralité, de l'Environnement et du Tourisme
 Le Ministre-Président

Benoit LUTGEN **Elio Di Rupo**

Feuille n° 43/43 Echelle : 1/10 000

Informations gérées par la S.P.G.E. :

REGIMES D'ASSAINISSEMENT

Assainissement collectif, précisé selon les affectations au PDS (*)

de 2.000 EH et plus (Ia)
 de moins de 2.000 EH (Ib)

Assainissement autonome

Assainissement autonome (II)
 Assainissement autonome communal (IIb)
 Assainissement transitoire (III)

RESEAU DE COLLECTE ET D'EGOUTTAGE

Cas généraux

Station de pompage
 Collecteur sous pression
 Collecteur gravitaire
 Egoût sous pression
 Egoût gravitaire

Cas particuliers

A diagnostiquer - A rénover
 Fossé ou aqueduc transportant des eaux usées
 Eau de surface ayant fonction de collecteur
 Canalisation spécifique en assainissement autonome
 Canalisation d'eau claire existante
 Canalisation d'eau claire à réaliser

TRAITEMENT DES EAUX USEES

Station d'épuration
 Station publique
 Station à statut particulier

AUTRES PROBLEMATIQUES

Déménagement - Exhaure
 Bassin d'orage

Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE)
 Siège Administratif provisoire : 14/16, Avenue de Stassart - B-5000 NAMUR - Tél : 081 251 930
 Siège Social : 146, Rue Lacombe - B-4800 VERVIERS - Tél : 087 324 400
 http://www.spge.be - Email : carto@spge.be

Informations externes à la S.P.G.E. :

SOURCE DGRNE

Eaux souterraines (Mise à jour : 17/06/2005)
 Captage public
 Zones de protection de captage arrêtées
 Prévention rapprochée (Ila)
 Prévention éloignée (Iib)
 Surveillance (III)

Eaux de surface (Mise à jour : 01/09/2002)
 Navigable
 Sûreté catégorie
 Zone de baignade (Mise à jour : 14/06/2004)
 Point ou zone de baignade
 Zone amont de baignade (cours d'eau)

Donnée environnementale (Mise à jour : 24/03/2005)
 Natura 2000
 Limite naturelle : Sous-bassin hydrographique

SOURCE DGATLP

Plan de secteur (Mise à jour : 29/11/2004)
 Les zones où s'appliquent les différents régimes d'assainissement sont issues de la base de données des plans de secteur.
 Les zones destinées à l'urbanisation reprises au PASH intègrent en rien la responsabilité de la DGATLP.
 L'utilisation de nouvelles zones de plans IGN peut entraîner des imprécisions quant aux zones destinées à l'urbanisation.

Limite administrative
 Limite communale

SOURCE IGN

Fond de plan IGN (Mise à jour : 07/07/2006)
 40/1 Limite de planche IGN (1/10.000)
 Remarque : le document peut présenter des fonds de plan établis à différentes époques et selon différentes techniques.
 Autorisation de reproduction : convention TS 03394

Origine des données cartographiques : MRW-DGRNE - MRW-DGATLP - IGN
 Traitement des données : OEA et SPGE

